

N A T O ————  ———— O T A N

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

OTAN/NATO, 1110 Bruxelles ■ Telephones: 241 00 40 - 241 44 00 - 241 44 90 TELEX: 23-867

ANNEXE au
M-2(83)30

Pour diffusion immédiate
9 décembre 1983

PASSAGES DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL
EN SESSION MINISTERIELLE DESTINES A LA PUBLICATION

En plus du communiqué, les Ministres des affaires étrangères ont décidé de publier les passages suivants du procès-verbal de leur réunion des 8 et 9 décembre 1983 :

La coopération en matière d'armements

Les Ministres ont examiné le rapport de la Conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA). Ils ont pris note des efforts que fait cette dernière pour promouvoir une coopération plus étroite non seulement entre les gouvernements, mais aussi entre les industries.

Réaffirmant la nécessité d'améliorer le potentiel classique de l'Alliance dans une conjoncture de resserrement constant des budgets d'équipement, les Ministres ont noté que la CDNA continuait à centrer ses efforts sur des secteurs d'activité prioritaires et cherchait en particulier à déterminer les possibilités d'exploitation des technologies nouvelles pouvant jouer un rôle clé. Ils ont noté que la Conférence avait l'intention d'examiner les divers problèmes liés à une telle exploitation, et en particulier les questions relatives à un partage approprié de ces technologies, compte tenu de la nécessité d'en assurer la protection dans l'optique de la prévention du transfert au Pacte de Varsovie de technologies susceptibles d'applications militaires.

La coopération et l'aide économiques au sein de l'Alliance

Conscients que les effets de la crise économique au plan social sont ressentis beaucoup plus durement en Grèce, au Portugal et en Turquie que dans le reste de l'Alliance, les Ministres ont reconnu qu'il importait d'accroître l'aide alliée afin d'épauler ces pays dans leurs efforts pour consolider et assurer les bases de leur économie et de les encourager dans leur espoir d'un avenir plus prospère. Soulignant que l'Alliance est sensible aux graves difficultés économiques des pays membres moins favorisés, dont le PIB par habitant est bien inférieur à la moyenne de l'OTAN, les Ministres ont mis l'accent une nouvelle fois sur la

nécessité de renforcer la coopération et le soutien économiques en faveur de ces pays, tant sur le plan bilatéral que par l'intermédiaire des organisations internationales appropriées.

Comité sur les défis de la société moderne

Les Ministres ont pris note du rapport annuel du Secrétaire général concernant les travaux du Comité sur les défis de la société moderne et exprimé leur satisfaction quant au maintien à un haut niveau de ses activités. Grâce au travail de réflexion engagé sur les futures orientations du Comité, ont été décidées trois études nouvelles traitant respectivement de l'évaluation des risques des produits toxiques, de la formation en matière d'environnement et de la lutte contre les incendies de forêt. Deux nouveaux séminaires ont été organisés. Enfin, trois études pilotes antérieures ont été achevées avec succès.

La situation en Méditerranée

Les Ministres ont pris note du rapport sur la situation en Méditerranée. Compte tenu des répercussions qu'ont et que peuvent avoir sur la sécurité de l'Alliance les événements se produisant dans cette région, ils ont prié le Conseil permanent de continuer ses consultations à ce sujet et de leur présenter de nouveaux rapports à leurs futures réunions.